



# PURGE SYNDICALE À L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE



## LICENCIEMENTS ABUSIFS :

Jeudi 9 avril 2015, la direction de l'ESA a annoncé le licenciement sec de neuf salariés de l'administration sous prétexte de difficultés financières. Ces licenciements touchent presque tous les militants syndicaux CNT et CGT qui critiquent ouvertement les manquements aux droits élémentaires des salariés et les dérives autoritaires de la direction actuelle. **La CNT dénonce une répression syndicale déguisée et la violence des méthodes employées** pour évincer toute forme de contestation à l'ESA.

## LIAISONS « EXTRÊMEMENT » DANGEREUSES :

La section syndicale CNT de l'ESA a eu la désagréable surprise de remarquer la présence inquiétante de militants d'extrême droite dont la réputation violente n'est plus à faire, durant les deux jours de diffusion devant l'école d'un tract syndical dénonçant ces licenciements abusifs. Nous nous interrogeons sur la raison de la présence de ces patrouilles menaçantes au vu de la connivence de certains représentants des instances de l'école avec ces mouvances. **La CNT dénonce des méthodes d'intimidation violentes** exercées à l'encontre de militants syndicaux venus tracter pour défendre leur emploi.

## UNE SECTION SYNDICALE CNT TOUJOURS EN LUTTE :

La section syndicale CNT qui s'adresse aussi bien aux **salariés** qu'aux **étudiants** de l'ESA, lutte depuis sa création en 2012, pour des conditions de travail décentes pour tous - salariés et assistants - le respect du Code du Travail, des droits et libertés élémentaires des étudiants, et contre les souffrances au travail, dues au non-respect par toutes les directions successives du renouvellement des instances de représentation du personnel (Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, Délégation du Personnel). **La CNT dénonce les graves manquements aux droits fondamentaux des salariés avec la complicité de la CFDT**, et les dérives autoritaires de la direction inacceptables entraînant des conséquences nuisibles aussi bien pour les salariés que pour les étudiants.

ne pas jeter sur la voie publique

## LA CNT EXIGE :

- **L'arrêt immédiat de toutes les procédures de licenciement à l'encontre des salariés de l'ESA**
- **L'organisation des élections professionnelles, et des élections pour l'Assemblée Générale souveraine**
- **La démission immédiate du directeur, du président et du Conseil d'Administration.**

## UNE ESA AUTOGÉRÉE ?

**Pour autant, ne nous laissons pas abuser par les charognards** qui, tapis dans l'ombre des instances même après un échec manifeste, ou se posant en hérauts de la fronde, font planer leur présence au-dessus de nos têtes. La direction, telle une hydre dont la tête coupée repousse inexorablement, est devenue une entité indétrônable. La cogestion (pratique en vigueur actuellement à l'ESA) a permis de renforcer le pouvoir directorial en dissimulant ses formes les plus voyantes. L'autogestion repose elle, sur un partage égalitaire du pouvoir décisionnel et organisationnel entre tous ses membres. L'autogestion suppose ainsi la suppression de toute distinction entre dirigeants et dirigés et l'affirmation de l'aptitude des hommes à s'organiser collectivement sans l'intermédiaire d'une hiérarchie. La participation de tous à **l'autogestion permettrait ainsi la réintégration de l'initiative et de la créativité dans l'école comme les étudiants en ont fait l'expérience ces derniers jours durant la lutte.**

[cnt.esa@gmail.com](mailto:cnt.esa@gmail.com)